

La place des Békés à la Martinique : mythes et réalités

S'il est plutôt inhabituel de présenter l'une des composantes de la mosaïque ethnique qui constitue la communauté martiniquaise, c'est parce que je suis absolument convaincu que la compréhension et l'entente ne peuvent venir que d'une meilleure connaissance de l'Autre. Les barrières tombent en effet dès lors que l'on se connaît.

À l'occasion des graves conflits sociaux qui ont sévi aux Antilles en 2009, et même par la suite, certains n'ont pas hésité à désigner les Békés comme étant les principaux « profiteurs » du système économique, les accusant en particulier de détenir la quasi-totalité des terres et de l'économie, et de pérenniser des monopoles ; ceci traduit soit une réelle méconnaissance du tissu économique antillais, soit encore une volonté affichée de trouver de bien commodes boucs émissaires aux problèmes de société qui se posent à nous tous. Il apparaît donc nécessaire, à l'occasion de cette tribune que vous m'offrez, de tenter de détruire différents mythes ou clichés qui ont vraisemblablement permis de créer ce que l'on pourrait qualifier d'un immense malentendu, qui a contribué à alimenter un lourd ressentiment à l'égard des Békés, cette composante de la population martiniquaise à laquelle j'appartiens.

À la Martinique, comme vous le savez, on appelle « Békés » les descendants des colons européens implantés dans l'île depuis plusieurs générations, certaines familles s'étant établies dès le début du XVII^e siècle. D'une façon générale, ces colons étaient issus de toutes les couches de la population française, puisqu'on y trouvait aussi bien des cadets de famille, que des aventuriers et des paysans ou même des « engagés » ou « 36 mois », recrutés en Europe pour défricher et mettre en valeur les îles. La plupart des colons anoblis l'ont été sur place, au XVIII^e siècle, pour services rendus au royaume.

Du milieu du XVII^e siècle jusqu'en 1848, les Antilles ont utilisé une population esclave déracinée d'Afrique. Ce schéma de développement économique était alors généralisé à l'ensemble des colonies européennes de la zone Amérique-Caraïbes. Principaux acteurs économiques de cette période, les colons métropolitains, ancêtres des Békés actuels, ont de ce fait eu recours à cette main-d'œuvre asservie pendant près de deux siècles, participant ainsi à ce crime contre l'humanité.

Au cours des XIX^e et XX^e siècles les Békés se sont reconvertis dans l'industrie, puis dans le commerce. Au fil des ans, de nombreuses familles de colons ont d'ailleurs quitté les îles pour retourner en France, plusieurs patronymes ayant de ce fait disparu. On estime aujourd'hui que les Békés seraient au nombre de 1.500 à 2.500 personnes à la Martinique, mais aucune statistique officielle ou sérieuse n'a cependant été établie pour corroborer ces chiffres.

Il faut prendre conscience qu'aucune entreprise martiniquaise, hormis la Poterie des Trois-Îlets, ne remonte à plus de 70 ans. Car crises financières et revers de fortune ont toujours marqué la vie des hommes, et la Martinique n'a pas échappé à cette règle. De sorte que la plupart des familles békées ne sont pas parvenues à transmettre à travers les ans leurs entreprises ni même la propriété des exploitations agricoles, celles-ci ayant été progressivement vendues, ou encore démembrées par les héritages successifs. En fait, absolument aucun propriétaire d'aujourd'hui ne détient ses terres des premières périodes de la colonisation ; et très peu d'exploitations sont restées la propriété d'une même lignée familiale plus de 3 générations d'affilée. Or, certaines familles atteignent 10, voire 12 générations de présence à la Martinique.

Prenons l'exemple d'une exploitation agricole de 200 hectares transmise par différentes successions sur 4 générations, chacune d'entre elles comportant 4 enfants :

- 1^{ère} génération : 1 seul propriétaire de 200 ha,
- 2^{ème} génération : 4 propriétaires de 50 ha chacun,
- 3^{ème} génération : 16 propriétaires de 12,5 ha chacun,
- 4^{ème} génération : 64 propriétaires de seulement 3,13 ha chacun !

Généralement, au bout de la 3^{ème} ou de la 4^{ème} génération, les membres de la famille, éparpillés et sans intérêt économique avec l'exploitation agricole, demandent leur sortie de l'indivision et souvent un des indivisaires, membre de la famille, rachète tout ou partie de la propriété. Par ailleurs, de vastes domaines agricoles comme la Dillon et le Lareinty ont été progressivement cédés aux collectivités, pour répondre aux besoins pressants de l'urbanisation.

En fait, le modèle économique de l'habitation sucrière, caféière ou cacaoyère, qui avait existé jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, a disparu vers 1850, et la plupart des propriétaires ont été amenés à céder leurs terres, l'introduction de la machine à vapeur et la constitution des usines centrales ayant imposé la formation de vastes domaines fonciers d'un seul tenant, pour permettre à l'usine d'obtenir une unité économique viable. Mais les crises sucrières successives ont eu raison des grandes habitations ainsi établies, et qui ont toutes été de nouveau démembrées à partir des années 1960. Ainsi, entre 1960 et la période actuelle, la grande propriété (celle de 100 ha et plus) est passée de 60% de la SAU (Surface agricole utilisée) à 22% de la SAU ; celle de 10 à 100 ha est passée de 25% à 35 % de la SAU ; enfin, celle de moins de 10 ha est passée de 15% à 43% de la SAU. Ces chiffres indiquent bien une mutation importante impliquant une forte accession de petits exploitants à la propriété des terres agricoles.

La Martinique compte de nos jours (2008) 194 exploitations de plus de 20 ha pour une SAU totale d'environ 13.000 ha, soit une superficie moyenne de 68 ha par exploitation, dont 80% de terres réellement cultivables, le reste étant constitué de ravines, de bois, de traces, etc. Le prix d'un hectare de terre agricole exploitable est actuellement de 7.500 € ; la valeur d'une propriété de 68 ha, dont 50 ha de terres exploitables, est donc de 375.000 €, soit tout juste celle d'une confortable villa, ou encore celle de 200 m² de bureaux dans une zone commerciale au Lamentin. Ce qui fait qu'un planteur pourra vivre honorablement de sa terre, mais ne deviendra jamais un millionnaire.

Enfin, pour clore ce chapitre, faut-il rappeler que les plus gros propriétaires fonciers du Diamant, des Anses-d'Arlet, de Sainte-Anne, du Morne-Rouge, notamment, et de bien d'autres communes de la Martinique, ne sont pas des Békés, bien qu'ils soient Martiniquais ? En outre, les plus grandes exploitations agricoles de l'île n'appartiennent pas à des natifs d'ici : il s'agit en particulier des 2.000 hectares du Galion à Trinité, propriété d'une famille métropolitaine descendante d'Émile BOUGENOT, des 1.500 hectares et davantage qui dépendent du groupe métropolitain CAYARD, aussi bien à Sainte-Luce, qu'à Saint-Pierre et au Lorrain.

Concernant maintenant le cliché attribuant une part largement majoritaire de l'économie martiniquaise aux Békés, Lilian THURAM, remarquable footballeur mais visiblement piètre économiste, n'a pas hésité à affirmer que ceux-ci détiendraient pas moins de 90% des entreprises ! La vérité est à l'évidence bien en-deçà, et la démonstration en est très rapide : en effet, outre le fait que le poids de la fonction publique a considérablement augmenté dans notre pays, il faut se souvenir que des pans entiers -et non des moindres- de l'activité économique antillaise sont passés entre d'autres mains au cours des cinquante dernières années. Et les Békés demeurent totalement absents de secteurs importants, voire stratégiques, comme les médias, l'aménagement de la maison, les transports terrestres et aériens, les télécommunications, les assurances, les banques, le traitement des déchets, les cliniques. Même la canne, le sucre et le rhum, ces symboles agro-industriels martiniquais, sont aujourd'hui détenus à plus de 70% par des sociétés métropolitaines !

Un autre critère peut permettre d'appréhender le poids des Békés dans l'économie martiniquaise, celui du nombre de salariés dans les entreprises : ainsi, entre le public et le privé, environ 127.000 personnes avaient un emploi à la Martinique au 31/12/2008 ; il a été dénombré que seulement 5.000 d'entre elles seraient salariées dans des sociétés détenues par des Békés, soit à peine 4% du total ; et cette proportion est de l'ordre de 6,5% si l'on ne considère que les emplois du secteur privé. À ce propos, il convient de préciser que le premier employeur privé de la Martinique est le groupe PARFAIT avec 1.600 salariés, tandis que le groupe HAYOT arrive en seconde position et qu'un Réunionnais d'origine -absolument inconnu du grand public- se positionne à la 3^e place, avec 900 salariés.

Enfin, dans la grande distribution, secteur où combien mis en accusation, à la Martinique seuls 2 hypermarchés sur 8 sont détenus par une famille békée, dont le chiffre d'affaires ne représente que 13% (13% !) de parts de marché (2009). Dans la distribution alimentaire de taille moyenne, seuls 15 établissements sur 80 appartiennent à des Békés, soit seulement 19% du total.

En matière d'emploi et de préférence à l'embauche, il est intéressant de souligner ici l'attitude du Groupe Bernard HAYOT : à Destreland en Guadeloupe, 15 cadres sur 21 sont des Antillais, cependant qu'à Carrefour Dillon 10 cadres sur 15 sont des Antillais. Ces chiffres, qui parlent d'eux-mêmes, reflètent d'ailleurs la situation de l'encadrement dans la quasi-totalité des groupes békés, tant il est vrai qu'il est plus facile de recruter un cadre antillais sur place, plutôt que « d'importer » un métropolitain.

Quant aux fameux « monopoles » dénoncés avec force et certitude par beaucoup, les seuls existant à ma connaissance seraient la SARA, les cimenteries LAFARGE, EDF, ou encore la Poste... toutes entreprises ne relevant évidemment pas des Békés.

Même si le poids économique des entreprises appartenant à des Békés reste encore substantiel au regard de la faible importance numérique de ces derniers, il est flagrant que ce poids n'a cessé de s'amenuiser au fil du temps, pour représenter aujourd'hui bien moins de 10% du PIB des Antilles. Cela traduit d'ailleurs le dynamisme économique des autres composantes de la population (Noirs, Indiens, Métis, Métros, Chinois, Syro-libanais, etc), qui, de leur côté, n'ont pas cessé de monter en puissance depuis un demi-siècle. En définitive, l'économie martiniquaise appartient à ceux qui travaillent et qui investissent. Ce qui donne bien évidemment tort à Lilian THURAM, qui ne s'est même pas rendu compte que, d'une part, il offensait toute la population non-békée en lui attribuant seulement 10% de l'économie, et que, d'autre part, il condamnait au désespoir tout jeune Martiniquais désireux de créer son entreprise.

Les Békés constituent de nos jours un groupe social antillais extrêmement hétérogène, puisqu'ils se retrouvent dans toutes les catégories socio-professionnelles : ils sont médecins, avocats, chirurgiens, experts-comptables, ouvriers, chefs d'entreprises, cadres, agriculteurs, notaires, architectes, professeurs et instituteurs, marins-pêcheurs, industriels, commerçants. Et contrairement aux idées reçues, la vérité est que certains Békés sont aujourd'hui smicards ou rmistes. Leurs situations financières individuelles reflètent d'ailleurs bien cette grande diversité. Il est tout aussi faux de penser que tous les Békés sont riches, que de prétendre que tous les Américains sont milliardaires.

Comme toute minorité existant au sein d'un ensemble plus important, les Békés ont eu tendance à vivre repliés sur eux-mêmes, au point qu'ils aient été accusés « d'endogamie » et de racisme. Si l'on ne peut nier totalement ces tendances héritées de la période esclavagiste –le racisme étant la seule justification du maintien en captivité des esclaves-, on doit cependant reconnaître une rapide évolution de ce groupe vers une ouverture réelle et visible, en particulier au cours des 50 dernières années. Sinon, comment expliquer les nombreux métis qui portent de nos jours des patronymes issus de familles blanches créoles, ce qui implique qu'ils aient été reconnus par leurs géniteurs ? Citons par exemple : HUYGHUES des ÉTAGES, HARDY DESSOURCES, BENETEAU de la PRAIRIE, de FABRIQUE SAINT-TOURS, ASSELIN de BEAUVILLE, de JAHAM, HAYOT, ROY de BELLEPLAINE, CROSNIER de BELLAÎTRE, de FRÉMONT, de VASSOIGNE, etc.

Et si l'on accepte le concept selon lequel les Blancs créoles d'aujourd'hui seraient les descendants des colons blancs d'origine, comment expliquer que leur nombre ait décliné d'environ 10.000 en 1848, à peut-être 2.000 de nos jours ? Ils se sont sans aucun doute « fondus dans la masse » au fil des alliances et mariages successifs évoqués précédemment, d'ailleurs aussi bien avec des métropolitains, qu'avec des Antillais de toutes origines. En fait, nombreux sont les détracteurs qui cèdent à la tentation du « communautarisme béké », consistant à attribuer à l'ensemble d'un groupe humain les dérives ou les caractéristiques constatées chez l'un ou l'autre de ses membres ; et par conséquent à nier les qualités humaines individuelles ou les convictions personnelles de chaque individu, au profit d'un mode de pensée et de comportements qui seraient par atavisme communs au groupe. Il faut accepter le fait qu'aucune communauté n'est monolithique, les groupes humains étant toujours hétérogènes et

multiples, et les colons blancs et leur « descendance » n'échappent pas à cette règle : ainsi, dès la fin du XVIII^e siècle de nombreux propriétaires blancs avaient affranchi leurs esclaves, certains ayant même contracté mariage avec ces nouveaux Libres. Vers 1830/1840 un certain Louison de LUCY de FOSSARIEU, qui avait affranchi tous les esclaves de son habitation pour en faire des salariés, incitait par des écrits publics ses collègues planteurs à en faire de même, aussi bien pour des raisons morales qu'économiques. Ce qui n'a pas empêché que des Blancs créoles –deux frères de JAHAM- soient condamnés par la justice en 1845 pour mauvais traitements infligés à leurs esclaves. Quelles attitudes diamétralement opposées dans un groupe socio-ethnique pourtant censé se comporter comme un seul homme !

C'est pourquoi je voudrais tenter de vous transmettre ici la véritable détresse vécue par les familles békées tout au long des semaines de conflits de 2009, détresse qui est encore loin d'être apaisée : en effet, comment décrire autrement leur ressenti face aux attaques violentes et répétées, souvent à caractère racial, dont elles ont été l'objet, et devant les accusations honteuses dont elles restent la cible privilégiée, y compris de la part des plus hautes instances de l'État ? Comment auraient-elles pu vivre autrement que dans la douleur et l'affliction, l'extrême solitude et l'abandon ressentis par elles devant le fait que très peu de bonnes consciences se sont manifestées pour dénoncer les agressions racistes qu'elles ont subies et qu'elles subissent toujours, notamment de la part de certains médias ?

Mais j'aurais beau égrener des chiffres et procéder à toutes sortes de démonstrations, les malaises suscités autour des Békés relèvent apparemment du mythe, du ressenti, de l'intuitif, pratiquement de l'atavisme, et non pas de la vérité historique ou de la logique. C'est la raison pour laquelle la société békée œuvre de façon déterminée à une clarification des choses, et procède à une démarche de rencontre et de rassemblement. Ainsi, dès 1998, année du Cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage, plus de 400 Békés avaient pris l'initiative de signer et de publier un texte intitulé "Nous nous souvenons", qui prônait de déclarer l'esclavage comme étant un crime contre l'humanité ; nous étions trois ans avant la loi Taubira... De même, en 2006, une délégation significative et représentative de Békés s'était rendue pour la première fois à Fort-de-France, en accord avec le député-maire Serge LETCHIMY, afin d'y commémorer publiquement le 22-Mai, ce jour où l'Esclave s'est libéré.

Dans le cadre de cette démarche, je mets sans cesse en garde la composante békée contre la tentation qu'il y aurait à vouloir balayer d'un revers de main les souffrances des descendants d'esclaves : celles-ci sont profondes et réelles, le temps ne les ayant pas encore effacées, loin de là. Et même si les Békés d'aujourd'hui ne peuvent être tenus pour responsables des crimes de leurs ancêtres, il n'en reste pas moins qu'ils en sont la représentation vivante et visible.

Au lieu de chercher à démontrer que "tout ça" est ancien, que les Africains comme les Européens ont ensemble participé à ce crime, qu'il faut savoir tourner la page et que l'esclavage perdure toujours de par le monde, je les invite à tenter de comprendre l'Autre, cet Autre qui est notre voisin de tous les jours à la Martinique, et avec qui nous devons vivre ensemble, en acceptant ses souffrances.

L'association "Tous Créoles !" à laquelle j'ai le très grand honneur de contribuer, et qui compte dans ses rangs des représentants de toutes les socio-ethnies antillaises, participe totalement à cette démarche et se donne pour ambition de contribuer à l'édification d'une communauté martiniquaise apaisée et affranchie de tout sectarisme, et d'œuvrer afin de permettre aux composantes de cette communauté d'apprendre à mieux se connaître et à se respecter, ceci dans leurs différentes singularités.

Pour m'encourager à forcer le pas dans cette voie, je garde en mémoire ce message d'Aimé CÉSAIRE à mon adresse, qui disait : "*Béké vous êtes ? Nègre je suis ! Et alors ? Donnons-nous la main, et puis allons-y !*"

Roger de JAHAM

05/05/2009

(+ correctifs apportés en 2011 et 2012)